



## CAPSULE SST # 28

# ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL D'EMPLOI ET DE LA SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

---

Cette vaste étude commandée par le Ministère du travail trace un portrait plutôt sombre des conditions de travail au Québec. L'étude a été réalisée auprès de cinq mille (5,000) travailleurs par l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST).

Des chercheurs de l'institut national de santé publique du Québec, de l'Institut de la statistique du Québec et de l'UQAM y ont contribué. Cette étude dénote que plus de 7% des répondant souffrent de symptômes dépressifs qu'ils associent directement à leur travail. On y apprend que la majorité des personnes dépressives ont recours aux pilules pour se soigner plutôt que de s'absenter du travail. Les chercheurs estiment que plus de 400 000 travailleurs québécois ont régulièrement recours à des médicaments pour réduire leur anxiété, se remonter le moral ou encore pour les aider à trouver le sommeil. Toujours selon ces chercheurs, plus de 528 000 travailleurs subissent du harcèlement psychologique, 90 000 du harcèlement sexuel et 69 000 de la violence au travail. Pire encore, le mal n'est pas que psychologique puisqu'un travailleur sur cinq rapporte que son travail a entraîné des douleurs physiques importantes qui dérangent ses activités.

Les résultats de l'enquête démontrent que :

- 18% des travailleurs présentent un niveau élevé de détresse psychologique;
- 54% des répondants disent s'être présentés au travail alors qu'ils étaient trop malades pour le faire;
- 36% des travailleurs disent vivre un taux élevé d'insécurité d'emploi, c'est-à-dire qu'ils se considèrent à risque de perdre leur emploi sous peu;
- 56% des travailleurs ayant une responsabilité familiale élevée ne sont pas en mesure de choisir leur horaire de travail;
- Chez les 25 ans et plus, 48% des femmes et 65% des hommes travaillent les fins de semaines;
- 23% des étudiants à temps plein travaillent plus de trente (30) heures par semaine alors que 10% travaille plus de quarante (40) heures.

Cette étude comporte beaucoup d'autres résultats démontrant un portrait fort préoccupant de nos milieux de travail.

Nous vous invitons à lire cette étude en vous rendant à l'adresse internet suivante :

<http://www.irsst.qc.ca/-projet-etude-quebecoise-des-conditions-de-travail-d-emploi-et-de-sst-egcotesst-0099-5980.html>

N.B.: une fois sur le site, vous pouvez choisir de consulter le résumé ou l'étude au complet.

Comité SST du Sepb-574